Le Confrère François Dupuy

23 Novembre 1789 D'Arras aux Ardilliers y résider

Germain Dupuy

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1675

Né à Paris, le 1651.

Mort à Luçon (Vendée), le 1 janvier 1712.

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire
Archiviste

Voir = Bougerel : II, 22

Odry : II, 150

Bonardi, p. 285

Barral : Dictionnaire histor. litt. et critique, t. II, p. 138-139
notice intéressante.

Moréri : 1^e Suppl. à son nom.

Lelong : N. 8344 et 8345.

Dictionnaire de théologie catholique ; IV, 1963 article Ingold

Le P. Dupuy.

Voir intéress^te notice, dans mon (Barral) Dictionnaire historique, litter. & critique t. II, p. 138-139.

Notamment sur ses ouvrages.

A parcourir tout ce dictionnaire pour les Oratoriens.

MM. 610 , page 168 , N° 814

Le Conf Germain Dupuy tonsuré

Né à Paris (S. Paul) 24 ans

Fils de Absalon Dupuy et Anne Carré

Humanités au coll. de Clermont, philo à la Marche, 3 ans théol. en Sorbonne

Entré à Paris le 27 sept , vêtu le 6 oct. 1675

Pension aucune, mais son entretien par une chapelle qu'il a à Angers

Germain Du Puy

M. M. 607, 3e catalogue, N° 1134 =

Germain Du Puy, de Paris, entré à Paris en 1675, prêtre mort en 1712

Nécrologe = Mort le 1 janvier 1712 à Luçon, où il était théologal et archidiacre.

Listes des Assemblées =

1681	Raroy act.	
1684	Soissons collège act.	
1685	Paris	
1687	Absent	(Il est allé occuper son bénéfice)
1690	"	
1693	"	
1696	"	
1699	Niort	(rattaché à cette maison comme la plus proche)
1702	"	
1705	"	
1708	"	
1711	"	

M. M. 610 p. 84 verso, N. 814 =

Germain Du Puy, de Paris, baptisé dans la paroisse S. Paul, 24 ans, tonsuré
fils d'Absalon Du Puy et d'Anne Carré
humanités au collège de Clermont, philosophie à la Marche, 3 ans de théologie en Sorbonne,
entré le 27 septembre, vêtu le 6 octobre 1675
Nous a témoigné ne pouvoir pas payer de pension, mais seulement s'entretenir d'habits par le moyen d'une chapelle qu'il a à Angers.

PRIERE POUR LA PAIX.

Paraphase de ces paroles du Prophete Jeremie, ch. 47 v. 6.

O mucro Domini usque quo non requiesces ? regredere in vaginam tuam, refrigerare & sile. Jeremiæ 47.

O Epée du Seigneur ne reposeras-tu jamais ? rentre en ton fourreau, refroidis-toy & ne frappes plus.

DU Seigneur Tout-puissant foudroyant Cimeterre,
Jusqu'à quand nous frapperez-vous ?
Ne cesserez-vous point de desoler la Terre,
Et de nous accabler sous les poids de vos coups ?
L'Europe est toute en feu, tout est plein de carnage;
Le Fanatique aveugle & transporté de rage,
N'a pû pousser plus loin ses sanglantes fureurs.
Des Esprits inquiets ont formé l'entreprise,
D'ôter encore, Seigneur, la Paix à vôtre Eglise.
Tout est en mouvement, Etats, Esprits & Cœurs.
Nos crimes en tous lieux font gronder le Tonnerre,
Nous avons merité le celeste courroux.
Ah ! Seigneur, convertissez-nous,
Et terminez enfin les horreurs de la Guerre.
Rentrez dans le Fourreau, foudroyant Cimeterre;
Laissez-nous respirer, cessez, réposez-vous.

A NIORT, Chez LEONARD DESSABLES, Imprimeur & Marchand Libraire, ruë S. Jean, à la Bible d'Or.

Mr. Dupuy Arg... de Lugny ... 1709

CHRISTIANÆ ETHICES
COMPENDIUM.

Fide Deo, diffide tibi. Tua perfice. Castas
Funde preces. Paucis utere, magna fuge.
Multa audi, dic pauca, tace abdita. Disce minori
Parcere, majori cedere, ferre parem.
Tolle moras. Mirare nihil. Largire lubenter.
Fer mala. Disce Deo vivere, disce mori.

ABREGE' DE LA MORALE CHRE'TIENNE.

STANCES.

N'Esperez qu'en Dieu seul, & jamais en vous-même.
Bornez tous vos desseins à remplir vôtre état.
Priez d'un chaste cœur la Majesté suprême.
Contentez-vous de peu ; fuyez en tout l'éclat.

Ecoutez, parlez peu, taisez ce qu'il faut taire.
Cedez avec respect à vos superieurs ;
Supportez des égaux la foiblesse ordinaire ;
Pardonnez aisément à vos inferieurs.

Nul delay pour le Ciel. Que rien ne vous surprenne.
Donnez abondament. Souffrez sans vous aigrir.
Pour derniere leçon de Conduite chrétienne,
Vivant pour Dieu sans cesse, apprenez à mourir.

par plusieurs épitaphes qu'il fit en l'honneur de M. Arnauld le Docteur et par la traduction de quelques pièces latines (1) de M. Santeuil de S. Victor avec qui il était lié d'amitié.

Une attaque d'apoplexie qu'il eut sur la fin de sa vie lui fit quitter Luçon pour achever ses jours dans la retraite. S'étant retiré à Niort en Poitou dans la maison des Pères de l'Oratoire, il y mourut en 1712 âgé de 70 ans.

(Suppl. de Moréri. Cité par le Nécrologe)

(1) entr'autres il a traduit en vers français la pièce de Santeuil :
Alterno, jessoca, choro .... sur la psalmodie.

Moréri = Supplément pour 1732 =

Germain Dupuy fut d'abord curé de Châtres, petite ville à 7 lieues de Paris et ensuite chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Paris où il demeura pendant plusieurs années. Comme il joignait à un esprit vif, délicat, enjoué une assez grande érudition ecclésiastique et surtout une grande connaissance de la théologie morale, il fut lié avec plusieurs théologiens du premier mérite et se trouvait souvent avec quantité de personnes d'esprit qui recherchaient volontiers sa conversation. Il prêchait aussi avec beaucoup de solidité et de facilité et il était toujours suivi par un grand nombre d'auditeurs qui se faisaient un vrai plaisir de l'entendre. Messire Henri de Barillon, évêque de Luçon, en ayant été très satisfait comme les autres, l'invita à prêcher un Carême à Luçon et M. Dupuy s'étant rendu aux instances du prélat, se fit admirer à Luçon autant qu'il s'était fait estimer à Paris. M. de Barillon, à qui cette occasion donna moyen de connaître de plus près le mérite de celui qu'il avait appelé, voulut le retenir auprès de lui et, pour l'engager, il lui offrit l'archidiaconé et la collégiale avec un canonicat de son église. M. Dupuy se rendit à des offres si obligeantes et si flatteuses. Il revint faire quelque séjour à Paris et ayant fait une démission de son canonicat de S. Jacques de l'Hôpital, comme il en avait déjà fait une d'une chapelle dont il était pourvu dans une collégiale d'Angers afin de ne pas posséder deux bénéfices, il s'en retourna à Luçon où il est demeuré pendant plusieurs années et s'y est fait beaucoup estimer par son esprit et par ses talents, surtout pour la chaire. Sur la fin de sa vie, ayant eu une attaque d'apoplexie, il quitta Luçon pour achever ses jours dans la retraite et il se retira à Niort en Poitou, dans l'ancienne maison des Pères de l'Oratoire où il est mort en 1713. (L'abbé Goujet se trompe, il mourut le 1 janvier 1712) plus que septuagénaire. Etant curé de Châtres et pendant qu'il était chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, il faisait quelquefois son amusement de la poésie française pour laquelle il avait du goût et dans laquelle il réussissait. Il a composé en ce genre quantité de petites pièces, la plupart critiques et surtout des chansons satyriques et morales. On n'en a imprimé qu'un petit nombre en feuilles volantes. On en trouve plusieurs au bas de quelques estampes de Bonnart, comme au bas de celle qui représente le bon pasteur. Il est aussi auteur de quelques épitaphes faites à l'honneur de M. Arnauld, le Docteur ; de la traduction en vers français des vers latins qui se trouvent dans

les lettres de S.t Paulin traduites en français par Claude de Santeuil, in 8 et il a traduit pareillement en vers français plusieurs pièces latines de M. de Santeuil de S.t Victor avec qui il était lié d'amitié, entr'autres la pièce où cet excellent poète examine de quelle manière et dans quelles dispositions le clergé doit chanter l'office divin.

La traduction de M. Dupuy fut imprimée avec les vers latins de M. de Santeuil, à Paris, in 8 en 1694, le traducteur étant alors chanoine de S.t Jacques l'Hôpital. Elle a été mise à la tête des hymnes du célèbre Victorin et dans le Recueil des autres poésies du même T. II, p. 61 de l'édition de 1698, et T. II, p. 226 de l'édition de 1729 en 3 vol..

M de Barillon étant mort à Paris après plus de 27 ans d'épiscopat et ayant été enterré dans la maison de l'Institution des Pères de l'Oratoire, M. Dupuy prononça l'oraison funèbre de ce prélat et elle a été imprimée en 1704 in 4

M. Dupuy est encore auteur de l'ouvrage intitulé : Relation des assemblées extraordinaires de la faculté de théologie d'Asnières, établie dans la ville d'Enopolis sur la rivière d'Amathie entre les diocèses de Luçon et de la Rochelle contre le jansénisme avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux et infectés du poison de cette hérésie Brochure in 12 de 36 pages, en 1713. A la fin de cette pièce on a joint le conseil tenu par les confesseurs interdits de la maison professe des Jésuites de Paris, en vers burlesques avec quelques épigrammes et quelques chansons du même. On lui attribue un Recueil d'épigrammes en vers français sur plus de 150 saints et saintes du desert. Ce recueil se trouve mss. dans la Bible des Pères de la doctrine chrétienne de S.t Charles à Paris.

(Mémoires du Temps)

Cet article est du P. Bougerel qui, dans un Mss. ajoute que le P. Dupuy avait fait la comédie des Mécontents qui est resté mss.

Bonardi : Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire, Mss. p. 285 = Non, à Niort

- Le Père Germain Dupuy, de Paris. Il était archidiacre de Luçon et théologal. Il est mort en cette ville le 1 janvier 1712.-
- Il était l'homme le plus gai du monde.
- Il a fait l'oraison funèbre de M. de Barillon, imprimée à Paris en 1704.
- Voyez ses autres écrits parmi les anonymes.
- Il avait fait pour le collège de Soissons une pièce de théâtre intitulée : le Mécontent, qui faisait rire les plus austères.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique. Paris, Ménard, 1821, T. IX, p. 326 =

Germain Dupui, prêtre de l'Oratoire, d'abord curé de Chartres (1), obtint ensuite un canonicat de l'hôpital de S.t Jacques à Paris, où il se rendit célèbre par ses prédications. M. Barillon, évêque de Luçon, qui connut son mérite, le nomma archidiacre et théologal de sa cathédrale. Dans sa vieillesse, il se retira chez les Pères de l'Oratoire à Niort en Poitou, où il mourut en 1713, âgé de plus de 70 ans.

Il a traduit en vers français quelques poésies latines de Santeul, entre autres celles dans lesquelles le poète donne des instructions sur le mode que l'on doit suivre dans le chant de l'office divin.

(1) ancien nom de la localité actuelle d'Arpajon

Bicaïs = Notice de l'Oratoire [Mss. d'Aix, T. II, p.
Copie de la B. Nle, T. II p. 65

Germain Dupui, né en 1643, fut d'abord curé de Châtres, petite ville à 7 lieues de Paris où il fit beaucoup de bien. Il obtint ensuite un canonicat de St Jacques de l'Hôpital à Paris et il remplit le ministère de la chaire avec succès. Comme il joignait à un esprit vif, délicat, enjoué, une assez grande érudition ecclésiastique et surtout une grande connaissance de la théologie morale, il fut lié avec plusieurs théologiens distingués qui recherchaient sa conversation. M. de Barillon, évêque de Luçon, instruit de son mérite, voulut se l'attacher en lui donnant l'archidiaconé et la théologale de sa cathédrale. Il le nomma en même temps son grand vicaire. Ce nouveau poste fut un puissant aiguillon pour son zèle. Il prêcha, il instruisit, il dirigea avec fruit et il se livra tout entier au soin du diocèse. Plein des sentiments d'estime et d'attachement que son évêque avait pour l'Oratoire, il souhaita d'en être membre, dès les premiers temps qu'il fut à Luçon et son nom qu'on trouve dans la liste de l'assemblée de 1681, prouve qu'il y avait été reçu au moins en 1677. Mais ce ne fut qu'après la mort de M. de Barillon, arrivée en 1699 qu'il lui fut loisible d'aller passer une partie de son temps avec ses confrères de la maison de Niort. Une affaire qu'il eut avec M. de Lescure, successeur de Barillon et pour laquelle il s'était pourvu par devant le juge métropolitain et qui fut enfin terminée par la médiation de M. Bossuet, évêque de Meaux (Lettres de Bossuet T. x. p 377.) le mit dans le cas de s'absenter plus souvent qu'il n'aurait voulu. Enfin, après avoir rempli une carrière honorable, il la termina dans le lieu de son bénéfice, le 1 janvier 1712, âgé d'environ 68 ans.

Il avait composé quelques petits ouvrages qui ont été rendus publics :

(1 Oraison funèbre de M. Barillon, évêque de Luçon, prononcée dans l'église cathédrale de cette ville en 1699, imprimée à Paris, in 4, avec une épitaphe de ce pieux prélat.

(2 Abrégé de la vie de M. Barillon ... etc auquel l'auteur a joint des Résolutions pour bien vivre, des pensées chrétiennes sur les maladies, des réflexions sur la mort, la manière de s'y préparer et des consolations contre ses frayeurs, qu'on avait trouvées parmi les papiers de ce respectable prélat, Rouen, 1700, in 12.

(3 Relation des assemblées extraordinaires de la Faculté de théologie contre le jansénisme, petite brochure à laquelle on a joint le Conseil tenu par les confesseurs interdits de la maison professe des jésuites de Paris en vers burlesques avec quelques épigrammes et quelques chansons de sa composition.

(4 La traduction en vers français de plusieurs pièces latines du fameux poète Santeuil, avec lequel il était lié d'amitié ; entr' autres la pièce où cet excellent poète examine de quelle manière et dans quelles dispositions le clergé doit chanter l'office divin.

(5 Traduction en vers français des vers qui se trouvent dans les lettres de St Paulin.

(6 Quelques épitaphes faites en l'honneur du docteur Arnaud.

(7 Plusieurs chansons satyriques et morales et autres pièces de poésie, la plupart critiques

---

Relation de l'assemblée extraordinaire de la faculté de théologie d'Asnières, établie dans la ville d'Onopolis, sur la rivière d'Anathie, entre les diocèses de Luçon et de la Rochelle, contre les Jansénistes, avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux et infectés du poison de cette hérésie, broch. in 12 de 36 pages, 1713.

A la fin de cette pièce on a ajouté

le Conseil tenu par les confesseurs interdits de la maison professe des Jésuites de Paris, en vers burlesques, avec des épigrammes et des chansons.

Arch. Nles Germain Dupuy, chanoine de S^t Jacques de l'Hôpital

M. 760 : Papiers du Père Léonard =

— Il a été Père de l'Oratoire, puis curé de Chaton poste qu'il avait tenu avec quelques difficultés à cause de sa régularité

— Il a en mss les 7 psaumes pénitentiaux expliqués littéralement et moralement. Sauvière lui en a voulu donner 41 pistolles.

— Il fait quantité de vers de piété. Bonnart, imagier en avait au bas de son image.

M. Santeuil, secrétaire du roi, avait traduit S. Paulin en français mais en prose seulement. Il a donné le mss à M. Dupuy pour le revoir et traduire la prose en vers français

— En 1695 il donna dans la prédication d'une octave du S. Sacrement qu'il prêchait à Paris pour faire chanter l'office du S. Sacrement à S. Jaques l'Hôpital. Les chantres et chanoines ne voulaient rien faire, n'y ayant plus de rétribution. Les chanoines voulaient même cesser l'office divin. Mais il s'y est toujours fort opposé. Il est vrai qu'ils ne sont payés que 100 livres tous les ans.

— En 1696, M. Barillon, évêque de Luçon, où il avait prêché l'Avent et le Carême, lui donna la théologale de son chapitre et il traita après pour un archidiaconé.

— En 1698, l'évêque de Luçon étant à Paris pour se faire tailler, le fit son grand vicaire. Il est archidiacre, théologal et enseigne la théologie dans son séminaire.

— Lui et M. du Guest, chantre de Luçon, vinrent à la dernière assemblée de l'Oratoire pour être réadmis à la Congrégation ; ce qui leur a été accordé, quoique restant à Luçon avec leurs dignités.

— M. Barillon étant mort de la taille à ~~Luçon~~ Paris, son successeur voulut faire des affaires à M. Dupuy en 1700 sur ce qu'il avait avancé dans un sermon de l'Epiphanie, mais cela s'accommoda, de sorte que l'évêque l'obligea et lui commanda d'être pénitencier de sa cathédrale à condition néanmoins qu'il suivrait la doctrine et la pratique de S. Charles Borromée. M. Dupuy, qui avait refusé cet emploi constamment, en ayant déjà assez, obéit au commandement de son évêque.

— L'évêque lui dit de prêcher un sermon sur la grâce au carême de 1701. Ayant obéi, M. de Luçon lui dit qu'il avait avancé des hérésies sur la grâce, qu'il avait pensé le faire taire en chaire et qu'il prétendait qu'il se rétractât. M. Dupuy soutint qu'il n'avait rien avancé que d'orthodoxe et qu'il ne pouvait se rétracter. Il envoya une copie de son sermon à ses amis pour le faire examiner par des docteurs. Mais on la lui a renvoyée et dit qu'il fallait justifier sa doctrine à son évêque, qui n'ayant pas voulu l'écouter, à moins qu'il ne fît une rétractation publique, lui disant qu'il avait averti la Cour. M. Dupuy, averti par ses amis qu'il y avait à craindre une lettre de cachet, prit le parti de se retirer sans rien dire. M. l'Evêque publia un Mandement par lequel il censure 4 propositions sur la grâce, avancées dans le sermon.

— 4 dignitaires de la cathédrale de Luçon ont signé que les 4 propositions censurées par le mandement de l'évêque, n'étaient point dans le sermon de M. Dupuy.

— Ayant appris qu'il n'y avait point de lettre de cachet, il est revenu, disant qu'il était allé à Poitiers où il

avait à faire. L'évêque lui a fait signifier chez lui son mandement qui censure 4 propositions érronées contre la Doctrine de l'Eglise sur la grâce et lui a fait signer; mais en même temps M. Dupuy a protesté par un acte qu'il a fait mettre au bas qu'il n'avait ni prêché, ni enseigné ces propositions. Il revint à Paris, comme on le lui avait conseillé.»

Voir la lettre de M Passavan du 4 mai 1701.

L'évêque de Luçon l'interdit en mai 1701.

En 1702, l'évêque l'inquiétait encore. Ce qui lui donna lieu de faire ces vers qu'il a envoyés à un de ses amis à Paris

Septembre 1702

M. de Luçon ayant congédié un ecclésiastique qui était près de lui et qui avait du crédit, il a plus de considération pour M. Dupuy qui est bien aujourd'hui avec les P.P. Jésuites

---

7

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 2,p 22
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 7

Germain Dupuy

Germain Dupuy de Paris entra à l'oratoire le 6 octobre 1675 âgé de 24 ans après avoir étudié 3 ans en Sorbonne il était fils d'absalon Dupuy et d'Anne Carré. Il fut d'abord Curé de Chartres petite ville à 7 heures de Paris ensuite de St Jacques l'hôpital. Comme il joignait à un esprit vif, délicat et enjoué une assez gde érudition ecclésiastique et surtout une gde connaissance de la théologie morale, plusieurs personnes d'esprit recherchaient sa conversation Il prêchait avec beaucoup de facilité Mre Henri de Barrillion, évêque de Luçon, en ayant été très satisfait, le pria d'accepter le carême de Luçon et lui offrit l'archidiaconé & la théologale avec un canonicat de son Eglise. Mr Dupuy se rendit à des offres si obligeantes et si flatteuses, résigna son canonicat de St Jacques de l'hôpital, comme il avait déjà fait d'une chapelle dans une collégiale d'Angers, afin de ne pas posséder plusieurs bénéfices. Il demeura plusieurs années à Luçon où

s'est fait beaucoup estimer par ses vertus et ses talents. Sur la fin de sa vie, ayant eu une attaque d'apoplexie, il quitta Luçon pour achever ses jours dans la retraite, et se retira à Niort dans le Poitou dans la maison des prêtres de l'Oratoire, où il est mort non en 1713, comme le dit Mr l'abbé Goujet, mais le 1er Janvier 1712 ~~[illegible]~~ plus que septuagénaire. Il avait beaucoup de talent et de goût pour la poésie française ~~et de pièces critiques en vers français de [illegible] des caractères satyriques et morales. On n'en a imprimé qu'un [illegible] petit nombre sur des feuilles volantes. On en trouve plusieurs [illegible] comme au [illegible] celle qui représente le bon Pasteur. Il est aussi auteur de plusieurs épitaphes de Mr Arnauld le docteur et de la traduction~~

Ouvrages.

I Abrégé de la Vie de Messire Henri de Barillon Evêque de Luçon avec des résolutions pour bien vivre, des pensées chrétiennes sur les maladies, des réflexions sur la mort et la manière de s'y préparer, et des consolations contre ses frayeurs, opuscules du prélat. Imprimé en 17 à Delft (ou à Rouen) 1700 in 12. Plusieurs des amis de M Dupuy assurent qu'il est l'auteur de cet ouvrage. Mr l'abbé

Goujet le dit comme les autres (art. de Barillon) et s'en dédit (art. du Dupuy) et prétend qu'elle est de M Dubos, auteur des conférences de Luçon,

II Oraison funèbre de Henri de Barillon évêque de Luçon Imp. en 1700 in 4

III Relation des assemblées extraordinaires de la faculté de théologie d'Asnières, établie dans la ville d'onopolis, sur la rivière d'Amathie, entre les diocèses de Luçon et de la Rochelle, contre le Jansénisme, avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux et infestés du poison de cette l'hérésie. brochure in 12 de 56 pages en 1713, ouvrage posthume

IV A la fin de la pièce précédente on a joint les conseils tenus par les confesseurs interdits de la maison des Jésuites de Paris, en vers burlesques, avec quelques épigrammes et quelques chansons de Mr. Dupuy.

V Pièces critiques en vers français surtout des chansons satyriques et morales. On n'en a imprimé qu'un petit nombre sur des feuilles volantes. On en trouve plusieurs sur qq estampes de Bonn art, comme au bas de celle qui représente le bon Larron Pasteur. Il est aussi l'auteur de plusieurs épitaphes de Mr Arnault le docteur, et de la traduction en vers français des vers latins qui se trouvent dans les lettres de St Paulin.

VI Plusieurs traductions de plusieurs pièces latines

de Mr. Santeuil avec qui il étoit lié d'amitié, entre autres celle où ce grand poëte examine : de quelle manière et avec quelles dispositions le clergé doit chanter l'office divin. Elle fut imprimée avec les oeuvres de ce poëte à Paris in-8o 1694 et elle a été mise à la tête des Hymnes et dans le recueil des autres poësies T. 2 pag. 61 de l'édition de 1698, et t. 2 pag 226 de l'édition de 1729 en 3 vol.

VII On luy attribue un recueil d'épigrammes en vers françois sur plus de cent cinquante saints et stes du désert. Ce recueil se trouve Ms. dans la Bibliothèque des Pères de la doctrine Chrétienne

VIII La comédie des mécontents Mss.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle : fonds fr. 25.682) t. II, p. 150 =

Germain Dupuy, de Paris, fils d'Absalon Dupuy et d'Anne Carré, reçu le 6 octobre 1675, âgé de 24 ans, avait étudié 3 ans en Sorbonne. Mort à Niort le 1 janvier 1712.

Il fut nommé théologal et archidiacre de Luçon il est mort le 1 janvier 1712.

Germain Du Puy, prêtre de l'Oratoire, fut d'abord curé de Chatres près de Paris et ensuite chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Paris. Il joignait à un esprit vif et enjoué une bonne érudition et surtout une grande connaissance de la théologie morale. Il fut lié avec plusieurs théologiens du premier mérite et en particulier avec ceux de Port Royal. Il prêchait avec solidité, facilité et onction. M. de Barillon, évêque de Luçon, qui l'entendit, en fut si satisfait qu'il lui donna l'archidiaconat et la théologale avec un canonicat de son église.

S'étant démis de son canonicat de S. Jacques de l'Hôpital, il vint à Luçon où il se fit une grande réputation par ses talents et par son amour pour la vérité. Il avait aussi du goût pour la poésie. Il y réussissait assez bien comme on le voit